



SUR VOS TABLETTES

> Lundi 1er mai

- **Municipalité**, remise des médailles du travail. Mairie, à 11h
- **Municipalité**, Distribution du muguet aux Aînés à domicile, dès 9h

> Mardi 2 mai

- **Municipalité**, réunion publique de présentation «Aménagement Borne de l'Espoir». Salle Brassens 19h

> Jeudi 4 mai

- **Comité local du Secours Populaire**, portes ouvertes. Local de la maison des solidarités, de 14h30 à 18h

> Dimanche 7 mai

- **2nd tour des élections présidentielles**. Mairie (bureau 1) et salle Brassens (bureau 2 et 3), 8h à 19h
- **Badminton club de Lezennes**, Interclubs pré-national. Complexe sportif Ph. Berthe 8h à 14h

> Lundi 8 mai

- **Municipalité / Anciens combattants**, Victoire 1945. Cimetière à 11h

> Samedi 13 mai

- **Municipalité**, Ducasse. Parking Brassens
- **APE / Amicale Laïque**, Boum. Salle Brassens, dès 16h
- **Concert en soutien à Music & Peace**.

A l'occasion de la ducasse, fermeture exceptionnelle de votre mairie le 15 mai



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

> Baby-gym :

Les samedis 13 et 20 mai au Multi accueil, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. Sur inscription au 03 20 34 23 88. Attention, le 20 mai : atelier éveil musical avec Kaï Dina.

> Inscriptions aux temps périscolaires du mois de juin 2017 :

Tableaux disponibles le 3 mai sur le site internet, en mairie et aux centres primaire et maternel. Retour impératif avant le 19 mai dans les centres cités ci-avant.

> Forum des inscriptions aux temps périscolaires, Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) et ACM juillet-août :

Le forum a lieu le mercredi 7 juin de 14h30 à 18h30, salle Brassens, suivi d'une permanence le samedi 10 juin de 10h à 12h dans les centres primaire et maternel.

Les dossiers d'inscription seront disponibles sur le site internet, en mairie et dans les centres dès le 1er juin.

Ils sont à retourner au plus tard le 30 juin. La date limite de réception des inscriptions pour l'Accueil Collectif des Mineurs (ACM) de juillet et août est le 16 juin.

Participation libre. Mairie, dès 20h

> Dimanche 14 mai

- **Municipalité**, Ducasse. Parking Brassens
- **Municipalité**, Braderie. Parcours dans la ville (ville fermée au stationnement)

> Jeudi 18 mai

- **Municipalité, Théâtre : Un fusil à la main**. Salle Brassens, après-midi scolaires et soirée public de + 10 ans

> Samedi 20 mai

- **Basket Club de Lezennes, Olympiade du BBCL**. Complexe sportif Ph. Berthe, après-midi et soirée
- **Lezennes Orchestra**, concert de Printemps. Salle Brassens, 20h

> Samedi 27 mai

- **Municipalité**, Fête des Mères. Salle Brassens, ouverture des portes à 14h
- **Municipalité / Ecole de Musique**, récital de fin d'études. Mairie, 17h

> Mardi 30 mai

- **Association Familiale d'Education Populaire**, fête des mères. Salle Brassens, à 14h30

> Jeudi 1er juin

- **Municipalité, Atelier mieux être : Le stress dans tous ses états**. Salle des Rouges Barres 18h à 20h



CONCERTATION

> Réunion publique

Une réunion publique de présentation du projet d'aménagement du site de la Borne de l'Espoir a lieu le mardi 2 mai 19h en salle Brassens. Dossier en consultation sur www.lezennes.fr



CULTURE

> Concert

La directrice de l'école de musique, membre de l'association caritative «Music and Peace» participe au concert de soutien donné le samedi 13 en Mairie. Le public sera ravi par un trio clavier et cordes, un trio clavier et flûtes et un quatre mains au piano. Participation libre.

> Théâtre

Venez découvrir le jeudi 18 mai «Un fusil à la main», une pièce de théâtre pour offrir à tous les publics une occasion de se souvenir de cette période 14/18, si proche de nous, par certains aspects.

> Concert

Le 20 mai l'école de musique participe activement au concert de printemps de Lezennes Orchestra. Venez soutenir tous les musiciens en herbe ou confirmés !



BRADERIE

> Braderie : Dimanche 14 mai, de 8h à 14h30

En raison des dispositions de sécurité renforcées, le périmètre de la braderie est restreint. De plus, le stationnement et la circulation seront strictement interdits sur le périmètre de la braderie.



SANTÉ

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le mercredi 3 mai

Tél: 03 20 91 28 27

Adresse: 32 rue Gambetta



STADE PIERRE MAUROY

- **Samedi 6 mai 20h ****
LOSC vs FC METZ
- **Samedi 21 mai 21h ****
LOSC vs FC NANTES
- **Lundi 29 mai 19h45 ****
DEPECHE MODE
Global Spirit Tour

* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé en fonction de la jauge.

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement.

> Coordonnées utiles

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse :
3 lieux :

1. **Centre Petite Enfance**, 52 rue Paul Vaillant Couturier :
 - Multi-accueil «Les lutins d'isidore»
☎ 03 20 34 20 31,
✉ multiaccueil@lezennes.com
 - Relais Assistant(e) Maternel(le),
☎ 03 20 34 23 88,
✉ ram@lezennes.com
 - Consultations infantiles,
☎ 03 59 73 96 60 sur rendez-vous
 - Ateliers baby-gym,
☎ 03 20 34 23 88 sur inscriptions
 2. **Espace Enfance**, 27 rue Kimpe :
 - Centre primaire,
☎ 03 20 19 10 56
 - Centre maternel,
☎ 03 20 36 55 34
 3. **Maison des jeunes**, 32 rue Paul Vaillant Couturier
 - ☎ 03 20 05 58 89,
✉ mdj@lezennes.com
- Coordination Petite Enfance/Enfance/Jeunesse,**
☎ 03 20 56 54 12,
✉ coordinationpe@lezennes.com



MEDIATHEQUE

› La malle à histoires (médiathèque) :

Des histoires, des comptines pour les grands et les petits pour rire, trembler, rêver et partager (gratuit, sans inscription).

Mercredi 3 mai : « La fête » :

- 10h15 : les enfants de - de 3 ans
- 17h15 : les enfants dès 3 ans

› Atelier des curieux :

- Atelier créatif «cousu main-machines» animé par les Tisseurs d'Oz (gratuit, pour adultes, sans inscription) les samedis 6 et 27 mai 2017 à 10h
- Dans le cadre de la **Semaine du Développement Durable**, venez fabriquer

vos cosmétiques naturels dans un atelier animé par les Tisseurs d'Oz (gratuit, pour ados et adultes, sur inscription) le samedi 20 mai à 15h

› Comité lecture jeunes et ados :

Tu as entre 8 et 18 ans, tu aimes lire et faire partager tes découvertes, tu as envie de nous aider à acheter des romans, participe au comité de lecture ados qui a lieu une fois par mois (renseignements à la médiathèque).



DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

les samedis 6 et 20 mai de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

COLLECTE DES DMS

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

le samedi 20 mai de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens



AIDE A L'ACHAT D'UN VÉLO

Comme indiqué dans le précédent LIQ d'avril, afin d'encourager la pratique du vélo dans les déplacements au quotidien, la municipalité de Lezennes a décidé, en complément de l'aide apportée par la Métropole Européenne de Lille, d'accorder une prime de 100 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, et de 50 euros pour un vélo sans assistance électrique, suivant les mêmes modalités que celles définies par la MEL.

Les demandes sont à déposer en Mairie, après justificatif d'obtention de la prime accordée par la MEL.



FOCUS : IMPÔTS- DECLARATION EN LIGNE

Le taux du prélèvement à la source sera calculé sur vos revenus de 2016.

Pour la dernière fois, cette année, vous paierez vos impôts avec un décalage d'un an par rapport à la perception de vos revenus. En effet, la loi de finances pour 2017 a entériné les dispositions nécessaires à la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt, applicable à compter du 1er janvier 2018, une réforme validée par le Conseil constitutionnel, qui ne modifie pas les règles actuelles de calcul de l'impôt et qui ne supprime pas non plus l'obligation de déposer une déclaration de revenus l'année suivant leur perception.

Concernant vos revenus de 2017, ils seront bien imposables en 2018, mais vous bénéficierez d'un crédit d'impôt exceptionnel pour éviter de payer deux fois l'impôt. Une mesure destinée à éviter les effets « d'aubaine fiscale » liés à la perception d'un revenu exceptionnel.

Parmi les autres mesures significatives de la loi de finances, il est prévu une réduction d'impôt automatique en faveur des ménages à revenus modestes. Elle s'applique depuis le début de l'année, par un ajustement des prélèvements mensuels ou des acomptes provisionnels des foyers concernés.

La loi reconduit également en 2017, la réduction d'impôt Pinel, un dispositif destiné à soutenir l'investissement locatif des particuliers dans le neuf.

Autre mesure en faveur des contribuables, le crédit d'impôt accordé pour les travaux d'économie d'énergie que vous effectuez dans votre résidence principale est prolongé d'un an, jusqu'à la fin de l'année.

Pour vous aider à déclarer vos revenus sans risque d'erreur et à faire les bons choix, sans omettre aucun avantage dont vous pouvez bénéficier, un inspecteur des impôts à la retraite, tiendra des permanences selon le calendrier fixé dans la rubrique « Permanences du mois ». A noter que si votre revenu fiscal de référence 2015 (voir votre dernier avis d'imposition) est supérieur à 28 000 € et que votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet.

Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier, vous devez le faire au plus tard **le mercredi 17 mai 2017**.

Pour les déclarations par internet le délai est fixé au plus tard le mardi **6 juin 2017** pour le département du Nord.



FETE DES MERES

La fête des mères municipale se déroulera le samedi 27 à la salle Brassens avec une ouverture des portes dès 14h. Le spectacle proposé est dédié à toutes les mamans lezennesoises.



MAISONS FLEURIES

› Concours des maisons fleuries :

Le concours des maisons fleuries remportant un vif succès chaque année, nombreux sont les Lezennesois(es) qui souhaitent participer à l'édition 2017, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et complétant l'effort de fleurissement poursuivi par la commune. Si vous souhaitez y participer, venez vous inscrire en Mairie et retirer le règlement, à partir du lundi 15 mai jusqu'au vendredi 23 juin inclus.



ETAT CIVIL

Bienvenue à

- › Clémence CORDENIER
- › Nathan GODEFROY

Sincères condoléances à la famille de

- › Mme Françoise BOTTIGLIONE



PERMANENCES

● ACTION « mutuelle solidaire » :

Permanence le vendredi 12 mai, de 9h30 à 12h, sur RDV, en téléphonant en Mairie ou au 09 82 51 68 68.

● ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Permanence le 2 juin. Sur RDV, en téléphonant en Mairie.

● AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1er et 3ème jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. Sur RDV en téléphonant au 03 20 49 50 79.

● Conciliateur de justice :

Les mercredis 17 et 31 mai, de 9h à 12h, sur RDV, en téléphonant en Mairie.

● Madame la Députée :

Permanence le mardi 2 mai, de 9h à 10h, en Mairie. Sans rendez-vous.

● Protection Maternelle et Infantile :

Consultation infantile le mercredi 24 mai de 13h30 à 16h, au Centre Multi-Accueil. Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60

● Conseiller Infos Energie

Le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 06 87 95 86 94.

● Permanence Urbanisme

Les samedis 13 et 27 mai de 9h à 12h en Mairie.

● Permanence Impôts

Pour déclaration papier et internet :

- le 02/05 de 13 h 30 à 17 h 30
- le 04/05 de 13 h 30 à 17 h 30
- le 05/05 de 13 h 30 à 17 h 30
- le 09/05 de 13 h 30 à 17 h 30
- le 10/05 de 13 h 30 à 17 h 30
- le 11/05 de 13 h 30 à 17 h 30

Pour déclaration internet :

- le 26/05 de 13 h 30 à 17 h 30
- le 02/06 de 13 h 30 à 17 h 30